Coille, Druelle, Leroy, Bole, Doberdt, Auguste Legrand, Leflon, Delelis, Turlur, Hennequant, Taillier, Florquin, Logez ; chez MM. Montignies, rue du Bois, Tiberghien, Calonne et Duthoit, rue de l'Epeule. Dendievel, rue Saint Georges, Durant, rue de l'Ermitage. Desfontaines, Grande-Place, à l'Epicerie Centrale. 26455—53074

On nous prie d'annoncer que le **dentiste Meier,** de Courtrai, sera à consulter à Roubaix, à partir du 28 courant, tous les jeudis (excepté le 3me jeudi du mois), de 9 heures à midi, et de 2 à 5 heures, rue du Collège, 73 (en face du Collège). 53317—26558

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre, pour le prix minime de **1 fr.**, un excellent **TIMBRE CAOUTCHOUC** monté sur plaque métal et enfermé dans une jolie boîte en métal blanc inoxydable.

Le même, avec manche, depuis **1 fr. 50** jusque **2 fr. 50**, selon le genre. 52206—26052

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

ÉPHÉMÉRIDES DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE

13 MAI 1875. — Les plaintes contre l'insuffisance du nouveau local affecté au bureau central de la poste à Roubaix, sont générales. La Chambre de commerce, joignant ses plaintes à celles de ses administrés, demande au directeur général l'établissement à Roubaix, d'un bureau de poste plus vaste ou au moins l'appropriation convenable du local actuel, notoirement insuffisant et trop en dessous du mouvement considérable d'affaires dont cette ville est le centre. — On ouvrira un second guichet de 6 à 7 heures du soir pour les échantillons, répondit le Directeur; quant au reste, les inconvénients signalés sont plus apparents que réels. (*Archives de la Chambre de commerce de Roubaix*, p. 158).

PATRONS ET OUVRIERS

Ce qu'ils doivent faire

Tous nos lecteurs ont admiré comme nous l'émouvante allocution prononcée, lors des funérailles des victimes de la catastrophe de Fourmies, par M. le doyen de St-Pierre.

Ces nobles pensées inspirées par la charité chrétienne et par le plus pur patriotisme ne sauraient être trop connues ni trop répandues. Et nous avons cru répondre au désir de beaucoup de nos concitoyens en faisant imprimer ce discours en *tract* pour la propagande.

Tous ceux qui comprennent quels devoirs s'imposent au patron et à l'ouvrier dans ces temps troublés, tous les amis de la Paix sociale, voudront répandre autour d'eux cette petite feuille. C'est la parole d'un homme distingué vivant au milieu des populations industrielles, d'un Citoyen aimant sa Patrie, d'un Prêtre héroïque, d'un Pasteur qui a prouvé qu'il était prêt à donner sa vie pour son troupeau. A tous ces titres, cette parole mérite d'être écoutée et entendue et ceux qui la distribueront parmi leurs amis, parmi leurs ouvriers, feront œuvre utile et bienfaisante.

Le discours de M. le Doyen de Fourmies est en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*.

Le cent, 1 fr. 50. — Le mille, 10 fr.

TOURCOING

Fin de la grève. — Tout paraît bien fini à Tourcoing: mardi matin les ouvriers de l'établissement de MM. Mathon et Dubrulle sont rentrés presque au complet. Il n'a manqué que 10 tisserands.

On ne parle plus, aujourd'hui, du départ de l'escadron de dragons, ni des gendarmes. On dit même qu'ils pourraient bien rester encore jusqu'au 16.

Réunion de commission. — Conformément à la délibération du Conseil municipal, en date du 8 courant, la commission des travaux se réunira au nouveau conditionnement, aujourd'hui, mercredi, 13, à 5 h. 1/4, à l'effet d'examiner les propositions faites pour complément d'installation.

On nous informe que le R. P. Sencier, de l'Ordre de Ste-Marie, en résidence à Tourcoing, aurait prononcé dernièrement, dans l'église de Moncheconrt, un sermon sur l'interdiction d'enseigner, dans les écoles, l'histoire sainte et le catéchisme. Comme M. l'abbé Six, vicaire au Sacré-Cœur, il a été dénoncé par un pur de l'eudroit et aurait été appelé au parquet pour fournir des explications.

L'assassinat de Marcq-en-Barœul. — Il résulte des deruieres constatations médico-légales faites par les docteurs Castaux et Dutilleul, que Louise Loridant a subi un odieux outrage.

La justice avait tout intérêt à être fixée sur ce point, qui lui permettra, sans doute, d'arriver à un prompt résultat.

« **La Tourquennoise.** » — Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que la Société municipale de gymnastique et d'armes de Tourcoing est rentrée en possession de son local qui avait été provisoirement occupé par un escadron du 21e dragons.

Elle a repris son travail avec une nouvelle ardeur et hier soir nous comptions 60 gymnastes sur les rangs.

On sait que cette vaillante société prépare une grande fête pour le dimanche 7 juin avec le concours de la musique municipale et que, de plus, elle a décidé de prendre part, le 14 du même mois, à la fête régionale, au Cateau, où elle reportera le drapeau de l'Association qui lui a été confié l'an dernier et enfin au grand concours qui doit avoir lieu le 6 septembre à Chauny (Aisne).

Les autorisations de bâtir. — M. Debucquoy, trois maisons, rue du Pont de Neuville; M. Chevalier-Gemival, une maison, rue du Clinquet; M. Jules Strat, une maison, rue du Halot; M. Pierre Gadenne, 4 maisons, rue des Catalans.

La demande d'un propriétaire de la rue du Niot, tendant à la réparation de la façade d'une maison, a été rejetée, attendu que l'immeuble en question est en mauvais état, et que les travaux projetés, comportent la reconstruction des angles de la façade, sont considérés comme « confortatifs ».

Marcq en-Barœul. — *Contrainte par corps.* — En mars dernier, le sieur J.-B. Mées, charretier, né à Capellebronck, demeurant à Marcq, avait été condamné au tribunal correctionnel à une peine entraînant la contrainte par corps. N'ayant pas payé en temps voulu le montant de l'amende et des frais, il a été arrêté lundi après-midi par la gendarmerie de Tourcoing sur mandat d'arrêt.

— *Il y a toujours moyen de s'arranger.* — Voici une petite histoire qui ne manque pas de saveur:

Mardi, à l'heure de midi, une bonne dame de la campagne, revenait de Lille par le car à vapeur. Au stationnement en face du café *A ma Campagne*, un mendiant, paraissant encore assez valide, s'approche et demande une petite charité. La dame consulte son porte-monnaie et dit: « Je regrette mon ami, mais je n'ai que du *blanc*. » Mais ma bonne dame réplique l'homme, j'ai de la monnaie; il y a toujours moyen de s'arranger. » Et, en effet, il en fut fait ainsi, le mendiant rendit des sous et empocha la pièce blanche.

Halluin. — La préfecture a envoyé des ordres pour faire observer strictement les règlements et dresser procès-verbal à tout médecin étranger venant exercer à Halluin, Roncq, Bousbecques, Verwicq. Trois ont été arrêtés à la frontière pour que l'arrêt leur soit signifié.

LILLE

La grève de Moulins-Lille. — Le tissage Duhem, qui a été fermé pendant plus de six semaines, a repris mardi matin un commencement d'activité.

40 métiers, sur 217 qui battaient avant la grève, sont actuellement en marche.

7 ou 8 grévistes ont repris le travail.

En outre, M. Duhem a reçu d'autres grévistes des demandes de rentrée sur lesquelles il se prononcera ultérieurement.

Un certain nombre d'ouvriers nouveaux ont été embauchés ; ils sont destinés à remplacer les grévistes que la maison se refusera à reprendre. Ces ouvriers [illegible] mardi matin.

[illegible] est tous mardi matin, à neuf heures, une réunion au *Bien-Assis*, rue Philippe-de-Comines, dans laquelle ils ont décidé la continuation du conflit.

En l'absence de M. Lambert, envoyé à Fourmies par le Syndicat de l'industrie textile, la séance a été présidée par un membre du comité de résistance.

Les esprits paraissent fortement montés contre les grévistes qui lâchent pied et aussi contre l'intrusion de travailleurs nouveaux dans l'usine.

A la rentrée de deux heures, les 40 ouvriers qui se sont présentés au travail ont été, de la part des grévistes, l'objet d'une manifestation hostile.

Ils ont été assaillis, dans les rues avoisinant le tissage et jusqu'à la porte même de l'établissement, par une grêle d'injures et de quolibets.

Le téléphone entre Lille et Douai. — L'ordre de construire la ligne téléphonique aérienne Douai-Lille a été signé le 5 mai. Les travaux vont commencer sans délai.

Incendie à Haubourdin. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers trois heures du matin, un incendie assez violent s'est déclaré sur la route de Santes, dans le séchoir de Bonzel, fabricant de pannes et de tuiles.

En très peu de temps, le feu prit un grand développement.

Les pompiers de Loos et d'Haubourdin ont combattu le fléau avec énergie. Au bout de trois quarts d'heure, ils étaient maîtres du feu.

La gendarmerie d'Haubourdin faisait le service d'ordre sous la direction de M. Ennino, maréchal des logis.

Les pertes évaluées à 20,000 fr., sont couvertes par plusieurs assurances.

La cause du sinistre est jusqu'ici inconnue.

Un drame, rue Gantois. — Il y a deux ans environ, arrivait à Lille, venant de Bruxelles, un ménage irrégulier composé d'un nommé Deligne, ouvrier relieur et Isabelle Cocquyt. Le mari de cette dernière, de retour d'Amérique où il avait été chercher fortune se rendit dimanche dernier au domicile de sa moitié, 7, rue des Sarrazins où il apprit la situation équivoque de sa femme.

Le lendemain, il la trouva chez un de ses amis, 56, rue Gantois; la discussion fut très vive. Mardi, il se rendit rue des Sarrazins, où il croyait la surprendre avec son amant ; ne les ayant pas rencontrés il se rendit 56, rue Gantois, et, cette fois, avec plus de succès.

Là, une discussion s'engagea entre les deux hommes, puis les choses s'arrangèrent et ils allèrent prendre des consommations dans un cabaret voisin, quand de retour rue Gantois, Cocquyt tira un revolver de sa poche et Deligne reçut trois coups de cette arme; la femme se jeta sur son mari et lui arracha l'arme des mains; puis Cocquyt prit la fuite.

L'état du blessé est assez grave; quant au coupable, il a été arrêté peu de temps après dans un estaminet voisin.

Une tentative d'assassinat. — Mardi, vers cinq heures et demie du soir, un nommé Pattier, vivant maritalement rue du faubourg de Tournai avec la nommée Zoé Monnier, a, au cours d'une discussion, porté deux coups de couteau au cou et au sein à cette dernière, puis a tourné l'arme contre lui-même: il se frappa à la gorge et au poignet.

L'abbé Richebé, vicaire de la paroisse Saint-Louis, a administré la blessée; leur état est très grave; ils ont été transportés à l'hôpital Saint-Sauveur sur une civière. M. Jacquemont a procédé à une enquête.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du mardi 12 mai

Encore la fraude — A deux jeunes gens de Wattrelos, Ed. Lepers et Aimable Thiffry deux mois et cinq cents francs d'amende; à Kerckhove Etienne ansi de Wattrelos, 1 mois et même amende.

LE PÈLÈRINAGE FRANÇAIS A JÉRUSALEM

Dépêche de la *Croix* :

« Jérusalem, 11 mai. — Nous suivons régulièrement l'ordre des exercices. Le Chemin de la Croix a été prêché, vendredi, par le P. Jérôme. Douze nouvelles cellules ont été souscrites après l'Assemblée générale.

» Nous avons visité, pour la première fois, l'intérieur de la Porte Dorée, le jour où nous sommes allés à la mosquée d'Omar. Partout nous recevons un accueil sympathique. »

NOUVELLES MILITAIRES

Infanterie. — M. Stauber, lieutenant au 43e de ligne à Lille, passe d'office au 96e régiment de même arme, par permutation avec M. Bétirac.

Train des équipages — *Au grade de chef d'escadron.* — M. Vaillandet (F.-A.) chef d'escadron retraité. Désigné pour commander le 1er escadron territorial du train des équipages à Lille.

LES ÉVÉNEMENTS DE FOURMIES

Fourmies, 12 mai. — La grève des tisseurs continue dans le plus grand calme.

MM. Ferroul et Bandin sont toujours ici. On attend l'arrivée d'un socialiste étranger.

Les ouvriers en grève restent chez eux.

On fait des quêtes dans les communes voisines pour les grévistes.

Sains est plus tranquille mais on signale de nombreux cas d'entrave à la liberté du travail.

Fourmies, 12 mai. — Mardi soir : la situation ne change pas ; le travail a repris dans presque toutes les filatures, le chômage persiste dans les tissages, l'accord ne se faisant pas sur les tarifs.

Une conférence a été faite aujourd'hui à Wignehies par les députés Ferroul et Baudin pour engager les ouvriers à se grouper dans le syndicat socialiste révolutionnaire.

La couronne envoyée par les ouvriers de Calais est arrivée.

Fourmies, 12 mai. — Une manifestation de 6000 ouvriers s'est produite aujourd'hui à Sains-du-Nord, contre les ouvriers des filatures Stoveaux et Robert qui voulaient reprendre le travail, mais elle a avorté en présence des cuirassiers qui ont dissipé les rassemblements.

LE MOUVEMENT GRÉVISTE

EN BELGIQUE

Bruxelles, 12 mai. — On a distribué à foison dans les environs de la Maison du Peuple et de la caserne, l'imprimé suivant à l'armée :

« Soldats !

» Cent mille mineurs ont cessé de travailler. Ils sont bien libres. Ce ne sont pas des forcats. Est-ce que vous voudrez les condamner aux travaux forcés ? Vos dirigeants sont-ils fous ? Pourquoi vous mobilisent-ils ? Qu'est-ce qu'ils attendent de vous ?

» Les grévistes sont tranquilles. Ils se croisent les bras et disent aux bourgeois : « Pas de révision ! Pas de travail ! » Est-ce que c'est méchant cela ? Les grévistes défendent votre cause !

» Soldats! Est-ce que vous porterez toujours la livrée militaire? Que veulent vos chefs? Est-ce que les lauriers récoltés dans le sang de Fourmies les tentent et les attirent ? Quoi ! voudraient-ils, eux aussi, brûler la cervelle de vingt ans, abattre des gamins de quinze ans, saigner des femmes, des ouvriers inoffensifs? La réprobation serait universelle. Cette honte sera épargnée à notre pays. Grâce à qui? Grâce à vous, soldats, qui n'oublierez pas que vous avez été ouvriers et que vous le redeviendrez!

» Vive l'armée et le peuple ! »

Bruxelles, 12 mai. — A la suite d'une nouvelle entrevue avec les délégués de la fédération bruxelloise du parti ouvrier, le bourgmestre a décidé d'interdire la manifestation par crainte de troubles.

Liège, 12 mai. — Dans le pays de Liège, on signale une reprise du travail dans certaines charbonnages et certaines usines.

Gand, 12 mai.— Ici la grève devient de plus en plus générale.

A la suite de trois grands meetings, les métallurgistes ont décidé de se réunir ce soir mardi pour discuter la question de la grève générale.

Un appel sera adressé à tous les métallurgistes gantois pour les entraîner dans le mouvement; les associations de tisserands et de fileurs ont pris la même décision; elles ont décidé de faire une démarche auprès des grands fabricants pour leur demander d'intercéder auprès du roi afin qu'il hâte le vote de la revision de la Constitution.

* *

Liège, 12 mai.— On reçoit de bonnes nouvelles de Seraing ; on a constaté, ce matin, une reprise partielle du travail dans le charbonnage de l'usine Cockerill.

Gand, 12 mai. — Les courtiers maritimes viennent d'avoir une entrevue avec les grévistes des docks ; ils s'engagent à ne plus importer de charbons étrangers aussi longtemps que durera la grève. Ils ont offert une augmentation de salaires à leurs ouvriers pour y décharger les autres marchandises.

Les grévistes ont refusé.

Bruxelles, 12 mai. — Dans le bassin du Centre, la grève s'étend ; presque partout la grève accentue son caractère de manifestation politique en faveur du suffrage universel.

Wasmes (Borinage), 12 mai. — Sur l'ordre du parquet de Mons, la police vient de faire une perquisition chez le socialiste Fauvieux et chez l'imprimeur des *Droits du Peuple*. On a saisi des manuscrits ayant servi à la composition du numéro de dimanche dernier et un paquet de journaux.

Bruxelles, 12 mai. — Le Conseil général de la fédération progressiste a adressé au Gouvernement, à la Chambre et au Sénat une adresse appelant leur attention sur la situation troublée du pays. Dans cette adresse, on insiste sur ce fait que la grève a eu pour but essentiel l'établissement du suffrage universel et aussi sur le préjudice énorme que la grève cause au pays.

Liège, 12 mai. — Il y a eu plusieurs arrestations dans le bassin de Liège ; dix des personnes arrêtées ont été relâchées; dix des grévistes ont été condamnés ce matin à trois mois de prison chacun pour attentat à la liberté du travail.

Liège, 12 mai. — Un brigadier de gendarmerie a découvert cette nuit sur la chaussée, près du charbonnage de l'*Espérance*, à Saint-Nicolas, trente-deux cartouches de dynamite entourées de clous de façon à faire cabrer les chevaux et par suite amener l'explosion.

Des lanciers en patrouille, provoqués par les mineurs de Seraing, sont entrés dans un café dispersant les grévistes à coups de sabre.

Une réunion de 6 000 ouvriers à Jemmappe s'est déclarée pour la fin de la grève.

A Tilleur deux allemands ont été arrêtés.

Bruxelles, 12 mai. — La fédération des ouvriers métallurgistes a décidé la grève générale pour jeudi. Les ouvriers du bâtiment les suivront.

Ce soir, grande manifestation de grévistes en ville, cris de: vive la grève.

Gand, 12 mai. — 3.500 tisserands se mettent en grève demain.

NORD

Les gares de petite vitesse. — Fermeture du dimanche. — M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, vient de signer un arrêté en vertu duquel les gares de petite vitesse qui sont actuellement ouvertes jusqu'à midi les dimanches et jours fériés, seront fermées à partir de dix heures du matin, sauf en ce qui concerne certaines marchandises dont l'expédition et la livraison continueront à pouvoir s'effectuer jusqu'à midi.

Un percepteur en fuite. — M. Van den Bunsch, percepteur à Saint-Vaast-la-Vallée, en résidence à Bavai, vient de prendre la fuite, emmenant avec lui une jeune fille. Une instance en divorce est pendante devant le tribunal d'Avesnes à la requête de Mme Van den Busch.

Les empoisonnements d'Orchies. — Le médecin légiste, M. Faucheur, et M. Legrain, pharmacien à Douai, sont partis mardi pour Orchies; de là, ils iront à Samêon, procéder à l'autopsie de M. Delgrange.

Assises du Nord. — Voici la liste du jury pour la session ordinaire qui s'ouvrira à Douai, le 25 de ce mois:

I JURÉS TITULAIRES

1. Désiré-Jean-Baptiste Péron 54 ans, brasseur à Bavai.
2. Emile-Eugène Bommart, 59 ans, percepteur à Lille.
3. Emile-Louis Crépin, 38 ans, propriétaire à Aubry.
4. Edmond Warot, 47 ans, propriétaire à Anor.
5. Octave Pepin, 41 ans, propriétaire à Dourlers.
6. August Hazard, 45 ans, fabric. de chicorée à Lille.
7. Pierre-Joseph Delcroix, 49 ans, rentier à Wattrelos.
8. Louis Chamonin, 32 ans, rentier à Loos.
9. Louis Duhamel, 63 ans, négociant à Tourcoing.
10. Louis-Joseph Erraux, 64 ans, rentier à Saint Aubin.
11. Arthur Lerust, 36 ans, cultivateur à Feignies.
12. Gustave Fosset, 57 ans, négociant à Saint.
13. Jules Donchy, 62 ans, propriétaire à Valenciennes.
14. Auguste-Gerard Bigo, 61 ans, négociant à Lille.
15. Auguste Seilliez, 59 ans, propriétaire à Ors.
16. Albert Hautcœur, 33 ans, brasseur à Le Quesnoy.
17. Alix Durieux, 36 ans, négociant en vins à Aulnoye
18. E Sockeel, 52 ans, cultivateur et maire à Renescure.
19. Arthur Denis, 41 ans, propriétaire à Denain.
20. Baptiste Malaval, 61, ans, méd. milit. rétr. à Cambrai.
21. Charles Carlier, 49 ans, entrepreneur à Wattignies.
22. Henri Dubresse, 65 ans, agent en douane à Lille
23. Ramery, 43 ans, rentier à la Chapelle d'Armentières.
24. Léon Gauche, 58 ans, propriétaire à Lille.
25. Philippe Leblen 60 ans, avocat à Dunkerque.
26. Gaston Guilbert, 31 ans, négociant à Bergues.
27. Emile Descamps, 54 ans, propriétaire à Lille.
28. Louis Renier 41 ans, employé à Anzin.
29. Pierre Bouffard, 60 ans rentier à Phalempin.
30. Henri Lutun, 55 ans, distillateur, à Erquinghem.
31. Louis Morcrette, 37 ans, propriétaire à Caudry.
32. Jules-Camille Sandrart, 38 ans, fabricant à Felleries.
33. Charles Griviller, 53 ans, maire à Villers-au-Tertre.
34. Maurice Carmier, 32 ans, avocat à Loos.
35. Hector Lahec, 46 ans, mainier à Comines.
36. Gustave Legrand, 53 ans, filateur à Roubaix, bis de Paris.

II. JURÉS SUPPLÉMENTAIRES

1. Ferdinand de Bailliencourt, 34 ans, filateur à Douai.
2. André-Balthazar Evrard, 49 ans, industriel à Douai.
3. Alfred-Henri Choquet, 57 ans, négociant à Douai.
4. Jules-Joseph Delattre, 61 ans, indnstriel à Douai.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Dressages organisés par la société *Saint-Luc colombophile*; tous les samedis, Seclin, 5 cent.; mardis, Arras, 5 c.; jeudis, Albert, 5 c.; mardis, Chantilly, 15 c.; vendredis, Breteuil, 15 c.

Du 6 au 10 juin, Seclin, Albert et Arras, dressage gratuit. Du 25 au 30 juillet, Seclin, Albert et Arras, dressage gratuit.

Résultat du concours de Breteuil, le 7 mai, offert par l'Union fédérale à la société *le Pigeon voyageur*, chez M. Dernoncourt, rue du Fontenoy. 8 4 pigeons 405 de concours, 20 paniers ouverts à 9 h. 30, temps clair, vent nord, Dedoncker.

1er prix, Dewaelle, hpp; 2e, Godaert, hpppp ; 3e, A. Leman, hp; 4e, H. Bostteyr, hpp; 5e, J. Débuchy, hpp; 6e, Ch. Scamps, h; 7e, L. Wyssenr, hpp ; 8e, Volquin, hp; 9e, J. Carbon, hp; 10e, L. Décottignies, hpp; 11e, P. Diagre, ppp; 12e, J. Kindt, ppp; 13e, J. Sarbon, pp; 14e A. Bayard, pp.

15e prix, A. Mossion, ppp; 16e, J. Bondry, p; 17e, P. Massez, ppp; 18e, V. Grouillon, p; 19e, Vanpebronck; 20e, Vanwerloop, ppp; 21e, id., pp; 22e, Vanhouter; 23e, Deckero, p; 24e, Godaert, ppp; 25e, Verroest, pp; 26e, F. Marsy, pp; 27e, J. Carbon, pp; 28e, A. Lepers, p.

29e prix, C. Scamps; 30e, Verroest, p; 31e, D. Desfontaines, p, 32e, E. Dujardin, p; 33e, J. Carrette, p; 34e, C. Deporteere, p; 35e, P. Marcy, p; 36e, Courouble, p; 37e, C. Scamps; 38e, Decottignies; 39e, F. Hazebrouck, p; 40e, H. Dutat, p; 41e, J. Boudy; 42e, C. Debricker. ooop; 43e, Petit Soldat, ooop.

Le premier pigeon est rentré à 12 h. 18 m. 39 s. Le dernier 12 h. 59 m. 12 s.

— Dimanche 17 mai, 5e concours de l' « Union Fédérale » sur Clermont. Prix d'honneur 100 fr. Organisé à la société l' « Epervier » chez M. Victor Carrette, rue Archimède (près du Théâtre).

— Lundi (de la Pentecôte) 18 mai, 6e Concours sur Creil, Prix d'honneur 200f organisé à la société l'« Eclair» chez M. Ch. Depoorten, anciennement chez V. Grouillon, rue Voltaire, au Cul de four.

Anz 2 concours, marqnsge secret par la bague (système J. Rosoor).

Constateur obligatoire (système Vanden Bossche).

EXÉCUTION DE MERGER

A ARRAS

AVANT L'EXÉCUTION

Aujourd'hui mercredi, a eu lieu à Arras, l'exécution de Pierre Merger, condamné à mort par la cour d'assises de Saint-Omer, le 20 mars, pour avoir, dans la nuit du 15 janvier dernier, assommé et étranglé, la veuve Dumont, âgée de soixante-cinq ans, cabaretière à Halloy.

M. Deibler et ses aides sont arrivés mardi matin : ils sont descendus à l'auberge Saint-Joseph, rue Saint-Nicolas, auberge tenue par M. Glasson. A leur arrivée, sa femme les avait pris pour des jockeys venus pour les prochaines courses d'Arras.

Aussitôt après son déjeuner, M. Deibler est allé trouver M. le commissaire central, M Chabot, et a visité avec lui la place du Marché-aux-Chevaux, où il choisit l'emplacement sur lequel sera élevée la guillotine.

De nombreux curieux, qui connaissaient déjà la présence de l'exécuteur des hautes-œuvres à Arras, étaient sur la place à ce moment, suivant d'un œil curieux les allées et venues de ces messieurs.

De 15, M. Deibler est allé conférer avec les membres du parquet, puis s'est rendu à la préfecture.

LES PRÉPARATIFS

Les bois de justice sont arrivés à sept heures et demie, à la gare. Ils sont amenés vers deux heures du matin sur le marché aux chevaux où quatre compagnies d'infanterie, deux du 3e génie, deux 33e de ligne sont alignées.

Le montage des bois de justice commence au milieu du silence de tous les assistants; cette opération a toujours ce caractère lugubre qui impressionne les plus endurcis.

A trois heures, alors que l'aube paraît, le montage de la guillotine est terminé. Deibler essaie le glissement du couperet, ce qui produit une impression lugubre. La foule est houleuse.

A trois heures 10, M. l'abbé de Foncanlt, aumônier de la prison, arrive à l'Hôtel-de-Ville, au bureau de police; M. le commissaire central se rend en compagnie de l'honorable ecclésiastique chez M. le procureur de la République. Tous deux se dirigent ensuite vers la prison où Merger va être prévenu que son pourvoi en grâce est rejeté.

A LA PRISON

Vers trois heures donze gendarmes à cheval, ayant à leur tête le brigadier Pinchard et placés sous le commandement de l'adjudant Magherman, arrivent dans la rue Saint-Nicaise et vont se placer en front devant la porte de la prison où se trouvait déjà un détachement du génie.

M. Guérard juge d'instruction, se trouve aussi près de la porte de la prison et attend le procureur de la République.

A 3 h. 15 M. Brosselart, substitut, remplaçant M. le procureur, arrive avec M. Ballue, médecin légiste, et le parquet pénètre alors dans la cour en attendant qu'on vint les prévenir que tout était prêt pour l'exécution.

Peu de temps après, ces messieurs pénètrent dans la prison et arrivent en face de la cellule occupée par Merger et ses deux *moutons*.

Cette celiule, qui est la *pistole*, est située au rez-de-chaussée, dans l'aile droite du bâtiment, et on y arrive après avoir longé deux grands couloirs.

A côté de la cellule de Merger se trouvait une autre cellule individuelle où les gardiens surveillaient leur prisonnier.

La porte de la cellule du condamné étant ouverte, un des gardiens réveille Merger, qui se lève en sursaut et ne paraît pas trop étonné de cette visite matinale.

Il reste assis sur son lit ; M le substitut s'approche de lui et lui annonce que son pourvoi en grâce est rejeté.

A-t-il compris ce qu'on lui a dit ? Nous ne le pensons pas, mais à coup sûr il n'en a pas été frappé.

M. Guérard juge d'instruction, s'approche à son tour du condamné et lui demande s'il n'a plus de révélation à faire et s'il n'a besoin de rien.

Les paroles de M. le juge d'instruction semblent l'avoir touché un peu, car il répond d'une voix assez émue : « Non, je n'ai rien à dire. »

Dans la celiule de Merger se trouvaient trois lits en entrant à droite; Merger est couché au milieu de ses deux *moutons* à droite et à gauche.

Une table sur laquelle brûlait une lampe à pétrole et quelques chaises formaient tout l'ameublement.

A l'arrivée du parquet, les deux *moutons* ont quitté la cellule, et laissé Merger seul.

Merger avait, paraît-il passé une nuit très agitée et le sommeil ne l'avait gagné que sur le matin.

M. Guérard réitère sa demande et encourage Merger par quelques bonnes paroles ; il lui demande ensuite s'il veut voir M. l'aumônier.

LES DERNIERS MOMENTS DU CONDAMNÉ

Merger ayant accédé à cette proposition, M. l'aumônier s'avance et s'entretient quelques instants avec lui.

Pendant la conversation, les gardiens habillent Merger qui ne bronche pas et regarde chacun de ses visiteurs.

Un des gardiens lui apporte un grand verre de genièvre et en deux reprises il avale le liquide pour accomplir son dernier voyage.

Merger étant habillé il est conduit à la chapelle où il avait manifesté le désir d'entendre la messe.

Conduit par deux gardiens il marche d'un pas assuré en traversant les couloirs et monte facilement les escaliers qui conduisent à la chapelle.

Arrivé là il est assis à droite en entrant ayant à ses côtés ses deux gardiens.

M. l'aumônier arrive et la messe commence. Merger fixe les yeux sur le respectable prêtre, mais se retourne de temps à autre vers M. le juge d'instruction.

Un peu après le commencement de la messe, Merger perd un peu de son assurance et est agité par de nombreux tremblements nervenx et convulsifs. Il respire parfois bruyamment, et, malgré cela, il montre encore de l'énergie. Cet état dure jusqu'au moment de la communion.

A ce moment l'aumonier prononce une petite allocution très touchante et qui a fortement impressionnée Merger. On entend quelques sanglots intérieurs mais Merger refoule ses larmes et semble écouter les paroles d'encouragement que prononce l'abbé de Foucault.

L'aumônier s'estime très heureux d'avoir pu réconcilier Merger avec Dieu et le remercie tout en le félicitant de l'accomplissement de ses devoirs religieux.

Merger reçoit alors la commnnion avec un calme étonnant et en même temps qu'imposant, puis la messe, qui avait commencé à 3 h. 45, se termine à 4 h. 10.

Pendant la dernière partie de la messe, le condamné s'était un peu ragaillardi et il est descendu au rez-de-chaussée ferme et résolu.

En arrivant dans le couloir du bas, M. le juge d'instruction s'approcha à nouveau de Merger et lui demanda s'il n'avait rien à dire ou à faire dire à sa mère.

Le condamné a répondu qu'il voulait causer avec l'aumonier.

Celui-ci s'est alors approché et s'est entretenu à voix basse avec Merger et a sans doute reçu ses dernières recommandations.

Après cela, Merger est condnit au bureau de la prison où il est procédé à sa toilette.

LA TOILETTE DU CONDAMNÉ

A quatre heures vingt, Deibler et ses deux aides s'emparent alors de Merger et procèdent à sa toilette.

Après lui avoir ligotté les deux jambes lui laissant à peine 20 centimètres de corde pour lui permettre de marcher, ils lui enlevent la camisole de force et lui ligottent les bras derrière le dos.

Toujours impassible et ne paraissant pas bien comprendre ce qui se passait autour de lui, il boit à nouveau un verre de genièvre que lui présente un des gardiens à qui il dit : Merci, d'une voix très ferme.

Les entraves étant posées. Deibler entr'ouvre la chemise du condamné et lui enlève une large partie du col et des empiècements des épaules.

Le torse de Merger apparaît alors et l'on voit des membres bien musclés et un fort thorax, preuves d'une grande force.

On revêt alors Merger des vêtements qu'il portait le jour de son crime et les aides soutenant Merger le conduisent au fourgon qui doit le transporter sur la place du Marché-aux-Chevaux.

L'EXÉCUTION

Il est 4 h. 25 quand le fourgon débouche sur la place du Marché-aux-Chevaux; le public pousse un *Ah!* formidable; c'est la seule manifestation qui se soit produite.

Deibler descend du siége et s'avance vers la guillotine.

Les gardiens descendent à leur tour de la voiture soutenant le condamné, puis viennent les aides et l'aumônier.

Merger est très pâle; la guillotine attire son regard; mais il se remet et, à deux reprises, il embrasse l'aumônier.

— N'oubliez pas ma mère, dit-il, je meurs avec courage, et il baise le crucifix.

Quand les aides le saisissent, l'instinct de la conservation l'emporte et il fait un mouvement à peine perceptible, du reste.

En un clin-d'œil, il est jeté sur la bascule. Deibler presse le levier; le couperet s'abat; un jet de sang énorme jaillit, la tête roule dans le panier. C'est fini. Il est 4 h. 30.

Aucun applaudissement ne s'élève comme à Montreuil. Seuls, quelques cris : il a payé sa dette à la société !

L'exécution a été très rapide ; mais le panier est resté ouvert trop longtemps et les personnes munies de cartes se précipitent pour regarder le cadavre.

La gendarmerie les écarte ; le panier est hissé dans le fourgon. Merger est mort avec courage, dit Deibler.

AU CIMETIÈRE

Le fourgon s'éloigne au grand trot, suivi de voitures dans lesquelles ont pris place l'aumônier, les autorités et M. le docteur Ballue.

Il est 4 heures 55 quand le cortège arrive au cimetière dont la porte est gardée par une escouade du 33e de ligne.

Le docteur Ballue examine la tête ; la section est très nette et à deux centimètres du menton. Mais aucune expérience n'a été faite.

Le corps placé dans un cercueil de sapin est déposé à gauche d'une chapelle tombant en ruines. L'aumônier récite un *Profundis* et tout le monde se retire.

Sur la place du Marché aux-Chevaux, la foule a stationné assez longtemps, profondément émue et commentant les événements.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

13 MAI 1800

LE PONT DU VAR

Le printemps avait amené la reprise des hostilités entre la France et l'Autriche, et voici quelle était alors la situation de nos armées. Moreau avait franchi le Rhin et remporté sur N. du lac de Constance les victoires d'Engen, Maeskirch et Biberah (3, 5, 9 mai). repoussant les autrichiens sur Ulm; en Italie, nous n'avions plus que Masséna bloqué et assiégé dans Gênes, et son lieutenant Suchet, séparé de lui et ramené par des forces supérieures jusque sur la ligne du Var; mais entre ces deux points extrêmes de la lutte, Ulm d'un côté, Gênes et le Var de l'autre, se glissait une armée française de 50,000 hommes, ignorée des autrichiens, et qui, ce même jour 13 mai, commençait au bout du lac de Genève à gravir les Alpes pour franchir le Saint Bernard, descendre en Italie, Bonaparte à sa tête, et y déboucher sur les derrières des autrichiens. Le résultat s'appelle Marengo (14 juin), mais pour qu'il fût possible, il fallait tenir à Gênes et sur le Var assez longtemps pour que les autrichiens ne pussent revenir fermer les passages des Alpes à l'armée qui en descendait. On sait ce que fit Masséna, disons ce que fit Suchet.

Le Var descend des montagnes droit au sud, et après un cours de 104 kilomètres vient se jeter dans la Méditerranée, à 2 lieues à l'O. de Nice; il est guéable presque partout, mais, bordé de montagnes impraticables, et torrent plutôt que fleuve, il ne présente qu'un passage facile, celui du pont de Saint-Laurent, à 2 kilomètres de son embouchure. Ce pont a 200 mètres de long; si les autrichiens le franchissaient, ils envahissaient la Provence dégarnie, et alors toute la combinaison pouvait manquer, car au lieu d'envahir l'Italie, c'est une invasion en France qu'on aurait eu à repousser.

Suchet s'établit donc sur la rive droite, occupant sur la rive gauche la tête du pont, c'est-à-dire des retranchements garnis d'artillerie qui en entourent le débouché et en défendent l'approche, et ayant eu soin, pour se tenir au courant de tous les mouvements des autrichiens, d'établir un télégraphe au fort de Montalban (près de Nice) que nous tenions encore, à 2 lieues devant lui, et un autre à Gillette, à 4 lieues sur sa gauche, sur la rive droite du Var, tous deux correspondant avec son quartier général à Saint Laurent.

C'est le 13 mai que pour la première fois la tête du pont fut attaquée et ce fut sans succès : le 16, les français en débouchèrent à leur tour et constatèrent que les autrichiens avaient fait en arrière des retranchements et des abatis; Suchet en conclut que le général autrichien pouvait bien avoir l'intention de partir en ne laissant devant le pont qu'un corps d'observation, et les avis de ses télégraphes l'ayant confirmé dans cette opinion, il résolut de profiter de ce retour direct en Italie par le col de Tende, qui est à 2 lieues au N.-E., et à cet effet il envoya un corps franchir le Var à Gillette pour marcher à leur droite sur le col et les y prévenir. Le 22, les autrichiens attaquèrent de nouveau le pont avec fureur, soutenus par le feu des frégates anglaises embossées devant l'embouchure du Var et qui nous prenaient en flanc, ils n'en furent pas moins repoussés ; le 26, l'attaque fut renouvelée et de nouveau repoussée.

Lorsqu'après plusieurs tentatives réitérées, les autrichiens se décidèrent à faire retraite pour rentrer en Italie,